

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2021

DEL-2021-243

L'An deux mille vingt et un, le neuf décembre, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 2/12/2021, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes BILLOT, BRUNO, MUGNIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, CHENEVAL JP, CONDEVAUX JF, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILBERT, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, MARTIN-COCHER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER.

Suppléants :

Mme GRARD.

MM. SAUVAGET, TURK-SAVIGNY.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, GOURDIN, LAFARIE, MERMIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARTHALAIS, BLOUIN, BOISIER, BUFFLIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN, GENOUD, GILET, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, FORSTER, GIZARD, GUILLON, JAILLET, KHAY, MALLET, METRAL, PERRILLAT.

MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GATINET, GIRARD, JEZEQUEL, LACHAT, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 82

Présents : 39

Représentés par mandat : 0

En application des dispositions des lois n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, fixant le quorum au tiers des membres de l'assemblée délibérante, le Comité peut valablement délibérer.

Objet : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU SYANE (CCSPL).

Exposé du Président,

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est constituée, conformément à l'article L.413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en vue d'émettre à titre consultatif un avis sur le fonctionnement et l'amélioration de l'ensemble des services publics organisés par le Syndicat.

Cette Commission s'inscrit dans la volonté d'informer plus largement les associations locales à la connaissance des services publics, tels que les services publics d'électricité et de gaz, ou de communications électroniques.

De plus, dans la perspective de Délégation de Service Public, la CCSPL doit être systématiquement consultée pour avis, préalablement au lancement d'une telle procédure.

Suite au renouvellement du Comité syndical, après les élections départementales de 2021, il est donc nécessaire de compléter la CCSPL du SYANE.

Jusqu'en 2020, cette Commission, présidée par le Président du SYANE ou son représentant, comprend en outre 3 représentants (et leurs suppléants) pour le Syndicat et 4 représentants (et leurs suppléants) d'associations d'usagers des services publics.

Outre les membres de la Commission, la Région est également représentée depuis décembre 2018, en tant qu'invité permanent, avec voix consultative, pouvant participer aux débats, mais ne pouvant pas prendre part aux votes, pour les sujets concernant le service public de communications électroniques.

Il est précisé que le fonctionnement de la CCSPL du SYANE est encadré par un règlement intérieur qui a été adopté en décembre 2018.

Les membres du Comité sont invités :

- à désigner les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, comme suit :
 - ✓ Les représentants du SYANE :
 - Monsieur Joël BAUD-GRASSET, Président de la Commission (ou son représentant),
 - 4 titulaires : Monsieur Patrice COUTIER, Monsieur Christian AEBISCHER, Monsieur Gilles FRANÇOIS, Monsieur Eric PEUGNIEZ.
 - et 5 suppléants : Monsieur David RATSIMBA, Monsieur Jean-Pierre STEYER, Monsieur Joseph DEAGE, Monsieur Gérard OBERLI, Monsieur Christian PETIT.
 - ✓ Les représentants des associations de consommateurs :
 - Familles de France - Fédération Départementale de Haute-Savoie,
 - UDAF - Union Départementale des Associations Familiales,
 - Familles Rurales - Fédération Départementale de Haute-Savoie,
 - UFC - Que Choisir Haute-Savoie,
 - Automobile Club du Mont Blanc - ACMB74,

avec 1 titulaire et 1 suppléant par association.

- à déléguer au Président le pouvoir de convoquer et réunir régulièrement la CCSPL du SYANE.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIE & NUMERIQUE